

Des personnels du collège Gabriel Péri réunis
avec les sections syndicales SNES, SUD et FO,
101 Boulevard Edouard Vaillant
93300 Aubervilliers.

à M. Chaleix,
Directeur académique des Services
de l'Education Nationale en Seine-Saint-Denis

S/C
Principale du collège du Gabriel Péri

Aubervilliers, le 26 juin 2021,

Nous venons d'apprendre que nous allons perdre 0,5 poste d'AED pour la rentrée 2021.
Cette perte serait dramatique pour notre collège, pour diverses raisons :

- Le collège Gabriel Péri est particulièrement spacieux : la cour est très étendue et s'étale devant et à l'arrière des bâtiments. La présence des AED est absolument nécessaire pour surveiller et empêcher l'accès aux différents recoins dans lesquels les élèves pourraient se rendre et se trouver en danger (parking, mare pédagogique, grilles à l'arrière des bâtiments susceptibles d'être escaladées...). Les locaux comportent en outre plusieurs bâtiments éloignés les uns des autres dont les couloirs doivent être surveillés.

- Par ailleurs, nous avons perdu les années passées de nombreux postes de secrétariat de direction et d'intendance. Nous disposons actuellement d'1 poste de secrétariat de direction pourvu à 80% au lieu de 1,5 les années passées, et d'1 poste de secrétariat d'intendance au lieu de 1,5 l'an dernier. Ces suppressions pèsent sur l'organisation du collège et les tâches administratives confiées aux AED/AP sont beaucoup plus nombreuses : leur présence en nombre au collège est d'autant plus indispensable.

- S'il est considéré qu'il y a environ 70 élèves en moins au collège, ces chiffres ne tiennent pas compte de l'admission des élèves issus des UPE2A CLA et NSA dans les classes ordinaires l'an prochain, malgré nos demandes. Une dizaine d'élèves s'ajoutent donc déjà à ces effectifs.

- Enfin, nous manquons déjà de moyens pour fonctionner correctement : classés REP, et non REP+ (alors que nous avons toutes les conditions pour être classé Rep+), nous ne bénéficions pas de moyens supplémentaires. Nous n'avons pas d'infirmière à temps complet ; l'assistante sociale en congé maternité n'a pas été remplacée la majeure partie de cette année, la psy-EN en arrêt n'a pas été remplacée non plus, nous avons perdu des postes de secrétariat... Il est donc crucial pour éviter un trop grand dysfonctionnement du collège de garder tous nos postes d'AED et AP. C'est pourquoi nous vous demandons de revenir sur cette suppression. Dans ce contexte et en gardant à l'esprit la difficulté que présente la gestion des classes au collège Gabriel Péri, ainsi que les inclusions des élèves issus des dispositifs ULIS et UPE2A et NSA, nous demandons aussi l'ouverture d'une classe de 4^{ème}, afin d'éviter de dépasser le seuil de 24 élèves, dernier témoin d'une attention portée à la difficulté d'exercer et d'apprendre en zone d'éducation prioritaire.

Les personnels du collège Péri réunis avec les sections SNES, Sud et Fo